



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05
plouneventer@orange.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi (sauf le jeudi)

Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 14h – 16h30
Samedi : 9h30 – 12h

02.98.20.81.76

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria
02.98.20.81.41

Collecte de journaux
Samedi 10 décembre

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h
Jeudi : 11h – 12h
Vendredi : 10h – 12h
Samedi : 10h30 – 12h

02.98.20.92.38
bibliotheque-plouneventer@laposte.net

Etat Civil

Naissances :

Sophia LOZAC'H, 21 place de l'église, 21 octobre.
Youna GUIVARCH, 1 rue Charles Lindbergh, le 9 novembre.
Tess POULIQUEN, 4 rue Roland Garros, le 10 novembre.
Ilan LE QUINQUIS, 2 impasse Maryse Bastié, le 13 novembre

Décès :

Yves SIOHAN, Kerarzent, le 28 octobre.
François PONDAVEN, 15 rue de la Mairie, le 12 novembre.

Urbanisme

Permis de construire accordé :

LE SCAN C. et LANSONNEUR N., habitation, 1 rue Roland Garros.

Elections

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (art L9 du code électoral). Pour pouvoir voter en 2012, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le **31 décembre 2011**. Pour cela, se présenter en mairie, muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Elections en 2012 :

- Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai
- Elections législatives : 10 et 17 juin

Recensement de la population

Il se déroulera sur la commune **du 19 janvier au 18 février 2012**.

Don du Sang

Comme chaque année, le don du sang aura lieu à l'Espace Sklerijenn le **mardi 27 décembre**, de 8h à 12h30. Pensez-y !

Les donateurs peuvent le faire à partir de 18 ans et jusqu'à 70 ans révolus (avec une pièce d'identité).

Il ne faut pas venir à jeun. Une collation est offerte après le don du sang. C'est l'époque de Noël, pourquoi ne pas faire cadeau de votre sang.

Contact : Annie Riou (02 98 20 81 52) ou Valérie Paul (06 60 47 36 73)

Téléthon

Le **vendredi 2 décembre**, de 17h à 18h, la rue Victor Hugo, le chemin des Demoiselles et l'impasse des Demoiselles devront rester accessibles pour la course des enfants. Nous remercions les riverains de leur compréhension.

« 1 000 pattes »

La halte-garderie sera **fermée du 26 décembre au 2 janvier inclus**. La réouverture se fera le mardi 3 janvier, à 9h, à Guiclan.
Contact au 06.64.22.28.14 de 9h à 17h.

Relais Parents Ass. Maternelles

Permanences en mairie, de 9h à 12h, les jeudis **1^{er}, 15 et 29 décembre**.

Temps d'éveil le jeudi **8 décembre** (sur inscription).

Permanences à Landivisiau (sur RDV) :

les mercredis **7 et 14 décembre**, de 17h à 20h.
les vendredis **2, 9 et 16 décembre**, de 12h à 13h.

**Contact : 02.98.24.97.15 ou
rpam.paysdelandivisiau@gmail.com**

Mission Locale

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion professionnelle et sociale (formation, emploi...).

Prendre rendez-vous au 02.98.68.67.64

Permanences Habitat

Communauté de communes de Landivisiau, Zone de Kerven

OPAH

(Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat)

**Mercredis 7 et 21 décembre
de 10h30 à 12h**

ADIL

(Questions juridiques financières et fiscales dans le domaine du logement)

Mardi 13 décembre de 9h à 12h

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au :
02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Messes de décembre

Samedi 3 : 18h à Plouneventer

Dimanche 4 : 10h30 à Bodilis

Samedi 10 : 18h à Plouneventer

Dimanche 11 : 10h30 à Plouneventer

Samedi 17 : 18h à Plouneventer

Dimanche 18 : 10h30 à St-Derrien

Jeudi 22 : Célébration du Pardon à 20h à Bodilis

Samedi 24 : **veillée de Noël** à 18h à Plouneventer et à 20h à Bodilis

Dimanche 25 : **Messe de Noël** à 10h30 à St-Servais

Samedi 31 : 18h à Plouneventer

Baptêmes :

Marie Michelle ILY au 02.98.20.88.16.

Mariages :

Marie Françoise CARIOU au 02.98.20.83.12.

Obsèques :

Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN au 02.98.20.86.58 ou
06.79.64.04.23.

Collecte des textiles :

Un geste solidaire et écologique

Depuis mai 2011, des **conteneurs de tri « Le Relais »** destinés à la récupération des textiles ont été implantés à la déchèterie de Bodilis. Des conteneurs « Le Relais » sont toujours implantés à différents endroits du territoire.

ABI 29 est l'association chargée de la collecte et du traitement des textiles. L'objectif de l'association est l'emploi de personnes en situation difficile ou de précarité, et leur accompagnement vers l'emploi. Les textiles inutilisés apportés par des particuliers sont triés et vendus à prix modique. Les textiles inutilisables sont recyclés : effilochage, isolation phonique et thermique, ou réutilisés en chiffons d'essuyage.

Ainsi cette collecte permet d'augmenter le taux de récupération des textiles usagés, d'éviter l'enfouissement ou l'incinération de textiles valorisables, de favoriser le réemploi, la réutilisation et le recyclage et enfin de promouvoir l'insertion professionnelle à travers l'activité de collecte de textiles.

Ne jetez plus vos vieux vêtements dans votre bac à ordures ménagères !

Textiles acceptés : Vêtements adultes et enfants (toutes saisons), les chaussures liées par paires, le linge de maison (drap, nappes, couvertures, serviettes...), toute autres matières textiles, les oreillers et traversins en plumes d'oie

Textiles non acceptés : Les couvertures synthétiques, les oreillers et traversins synthétiques, le linge souillé ou déchiré.

Merci de conditionner les vêtements en **sacs fermés** avant de les mettre dans les conteneurs de tri « Le Relais »

Des **conteneurs de tri « Le Relais »** sont disposés sur les communes de Landivisiau (Super U), Plouzévédé (Ecomarché), Guiclan (Place de la Mairie), Lampaul Guimiliau (Rue du Stade), Bodilis (Rue des Capucines), Commana (Rue de Landivisiau), **Plouneventer (Rue de la Mairie)**, Plouvorn (Place du 18 Juin), Saint Vougay (à côté de la salle communale). Ils sont aussi disposés sur la déchèterie de Bodilis.

Pour information, depuis le début de l'année 2011, le tonnage collecté s'élève à 66.8 tonnes de textiles récupérés (soit environ 2 kg/an/habitant).

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadrice de tri :
au 02 98 68 42 41 ou c.berthou@pays-de-landivisiau.com

Déclaration de ruchers

Une démarche obligatoire

La déclaration annuelle des ruchers est obligatoire depuis le 1er janvier 2010. L'objectif ? Recenser la répartition des ruches sur le territoire et contribuer à une meilleure coordination de la surveillance sanitaire des abeilles. Un geste civique qui peut s'avérer très utile en cas de crise sanitaire. Explications détaillées.

Les **apiculteurs, amateurs comme professionnels**, doivent obligatoirement faire la **déclaration de leurs ruchers chaque année**, et ce dès la 1^{ère} ruche.

L'objectif de cette déclaration est sanitaire. La surveillance sanitaire coordonnée, essentielle dans la gestion des maladies contagieuses, permet de mieux soutenir les apiculteurs.

Comment procéder ?

La déclaration des ruchers se fait, pour une première fois, sur un formulaire CERFA N° 13995-01 disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure.

Un geste citoyen et responsable

Le frelon asiatique, dont plusieurs nids ont été repérés en Bretagne, incarne à lui seul l'exemple type du risque sanitaire encouru par la filière apicole en cas de non déclaration. En effet, cette nouvelle espèce invasive à la pique mortelle, représente un risque pour la santé publique, économique en cas de destruction de ruches et enfin environnementale pour la pollinisation. Le sens civique impose aussi cette déclaration : trop de ruches non déclarés et plus ou moins abandonnés sont sans contrôle parce que les services sanitaires ignorent leur existence.

Vos contacts : GDS Finistère : 3 Allée Sully – 29000 QUIMPER

Tél : 02 98 95 42 22 – Fax : 02 98 95 47 11 – E-mail : gds29@wanadoo.fr

Conseil municipal

Mercredi 9 novembre 2011

Dossier vestiaires

Le Maire présente à l'assemblée l'esquisse définitive, l'architecte a fait parvenir une estimation des travaux. Le montant est de 284 648 € TTC. La mission de l'architecte se chiffre à 25 559 € TTC, soit un total de 310 207 €. A cela s'ajoutent les missions « suivi de chantier, sécurité, handicapés » confiées à la SOCOTEC.

Suivi du dossier : le permis de construire a été déposé. Il a été présenté à l'ABF qui a émis un avis favorable. Le dossier a également été remis aux pompiers et à la commission des personnes handicapées.

Le dossier de consultation des entreprises a été réalisé et sera publié en fin de semaine. Les entreprises ont jusqu'au 23 décembre midi pour répondre.

Dossier carte communale

La révision concerne une zone de 18 ha environ que la commune souhaiterait rendre constructibles. Depuis 2004, 193 permis de construire ont été délivrés sur une surface de 17,4 ha.

La DDTM s'est déplacée en mairie pour consulter toutes les demandes des particuliers et de la commune. Elle devrait indiquer un avis par secteur.

Une réunion avec la DDTM ; la Chambre d'Agriculture, la BAN, l'ABF, la CCPL, les SAGE de l'Elorn et du Bas-Léon et ING est programmée le 21 novembre.

Compte rendu de la commission voirie

La réception des travaux de voirie (Allée du Muguet) aura lieu le 29 novembre. La réalisation a reçu de bons échos des riverains.

Horaires des employés des services techniques : la commission décide que la permanence d'un employé technique ne se fera que de 9h à 12h le samedi pendant les mois d'hiver (novembre à mars).

Compte rendu de la commission sports et loisirs

La commission s'est réunie le lundi 7 novembre. La préparation du Téléthon est finalisée. La commission a aussi fait le point sur les travaux en cours à la salle polyvalente.

A l'abri pétanque, la Boule Plouneventérienne va rénover le local. Les fournitures seront prises en charge pour moitié par la commune.

La commune a récupéré le local prêté au Comité des Fêtes. Les services techniques vont y entreposer du matériel.

Contrat de territoire 2012/2018 Conseil Général CCPL

Le Maire présente les contrats de territoires qui bénéficient :

- D'une priorité de financement sur les programmes habituels du Conseil Général
- Ou d'un financement bonifié sur des programmes habituels
- Ou de financements novateurs, lorsqu'il n'existe pas de programme habituel correspondant.

Le contrat de territoire à l'échelle de la CCPL est signé entre le Conseil Général et la CCPL. La CCPL a un rôle d'animateur et de coordonnateur tout au long de la démarche du contrat de 6 ans. A mi-parcours, un point d'étape est réalisé.

Les projets communaux sont à lister et à chiffrer par ordre prioritaire. Le conseil municipal déplore que ce contrat soit signé si tard dans le mandat mais décide d'inscrire dans le contrat 2012/2018 :

- Aménagement de la rue du Stade et du secteur de Kerroué (cheminements cyclables et piétonniers) et création de trottoirs rue de Kerjean
- Réhabilitation de chemins ruraux en circuits de randonnée
- Projet de création d'un pôle intergénérationnel ALSH, maison des associations.

Commission sociale

Des appartements sont libérés prochainement au 13 Place de l'Eglise et au-dessus de la mairie.

Questions diverses

Le conseil municipal valide la proposition de l'APA pour traiter les 2 terrains de foot contre les taupes pour 448,50 € TTC pour une année.

CCPL : le conseil municipal émet un avis favorable à l'adhésion au Syndicat Mixte « Pays Touristique du Léon »

Participation à l'école publique de St-Servais : suite aux échanges de courriers, rencontre avec la mairie de St-Servais et intervention du Sous-Préfet de Morlaix, le conseil municipal décide de verser 739 € par enfant (forfait indiqué par la Préfecture pour la participation 2010/2011) pour 795 € demandés par St Servais.

Enquête publique restructuration interne et externe d'un élevage porcin par la SCEA PENNEC à Lanhouarneau : la commune n'étant pas concernée par le plan d'épandage, le conseil municipal n'émet pas d'avis.

Dates à retenir

- Téléthon : 2 et 3 décembre
- Pot des vœux de la municipalité : vendredi 6 janvier 2012.

Bien se chauffer **tout en réduisant le montant de ses factures ?**

C'est possible avec le programme national de lutte contre la précarité énergétique « Habiter Mieux ». Ce programme associant l'Etat, le Conseil Général, les collectivités locales, Procvivis, la CNAV, la MSA ..., vise à aider les ménages modestes à entreprendre des travaux de rénovation thermique de leur logement. A ce titre les travaux générant une amélioration de la performance énergétique des logements d'au moins 25% peuvent bénéficier d'une aide de solidarité écologique d'un montant de 2 100 €, dont 500 € du Syndicat Mixte du Léon, s'ajoutant à la subvention ANAH de « base » en faveur de l'amélioration du parc privé de plus de 15 ans. Le Syndicat Mixte du Léon accompagne gratuitement les propriétaires occupants tout au long de leur projet dans le cadre de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) en cours sur les 33 communes du Léon.

Alors que le seul remplacement des fenêtres, pour un montant de 15 000 €, ne leur aurait permis qu'un gain énergétique de 4% et en conséquence une subvention de 2 000 €, M. et Mme X. ont fait le choix d'isoler aussi les combles de leur logement. Sur un montant total de travaux de 18 900 €, ils bénéficient ainsi d'une subvention de base de 6 270 € à laquelle s'ajoute une aide de solidarité écologique de 2 100 €. Au final, 10 530 € restent à leur charge, dont une partie sera couverte par un crédit d'impôt lors de leur prochaine déclaration de revenus. S'y ajoute une économie substantielle sur la facture d'énergie - elle est estimée à 500€ par an - et une amélioration du confort. L'évaluation énergétique réalisée par HEOL, l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix, a permis de montrer un gain énergétique de 29% après travaux.

D'autres types de travaux d'économie d'énergie (changement de chaudière, isolation des murs, des planchers...), présentant souvent un coût relativement modéré, peuvent entrer dans ce programme et bénéficier de financements intéressants. Le Syndicat Mixte du Léon peut également solliciter des prêts à taux zéro ou subventions auprès de Procvivis pour boucler le plan de financement.

Renseignements : **Syndicat Mixte du Léon** (SCOT / PLH) – 8 rue de la mairie à Plouescat – 02 98 61 91 51 – syndicat-mixte-leon@orange.fr – ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Attention ! Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention.

Légume santé en Pays de Morlaix Vegenov (BBV) avec le soutien de la région Bretagne et du Pays de Morlaix.

Des fruits et légumes pour nos sportifs !

Comme pour tout le monde, l'alimentation du sportif doit avant tout être équilibrée. Pour refaire le plein d'énergie, consommez des féculents ! N'oubliez pas les produits laitiers à chaque repas ! Ils participent à l'apport en calcium, qui contribue à la contraction musculaire. Pensez aux protéines ! Présentes dans la viande et les légumineuses, elles favorisent le renouvellement et la croissance musculaire. Après l'effort, le réconfort ! Les fruits et légumes, cuits et crus, apportent l'eau, primordiale à la réhydratation, des minéraux et des vitamines nécessaires en phase de récupération. L'activité physique, via la sueur et le stress oxydant, épuise nos réserves de minéraux et d'antioxydants. Ces derniers (vitamines C et E, polyphénols, caroténoïdes), présents dans les fruits et légumes luttent contre ce stress. De plus, le fructose (sucre des fruits) favorise le stockage du sucre (glycogène) dans le foie.

Mettez-vous au vert cet hiver ?

Les jours sont plus courts, les températures sont plus fraîches et la météo plus humide. L'automne et l'hiver sont souvent les saisons où nous sommes le plus fatigués et sensibles aux infections.

Contre les maladies de l'hiver (grippe, rhume), consommez des fruits et légumes à chaque repas. Au déjeuner, commencez par une soupe préparée avec des légumes de saison pour vous réchauffer (velouté de chou-fleur, soupe au chou vert et au cantal...).

Besoin de faire le plein de fer pour lutter contre la fatigue, la viande rouge est bien sûr une source importante de fer. Les **légumes secs, les céréales** et les **légumes verts** (cresson, épinard, fenouil) ne sont pas en reste mais le fer provenant d'aliments végétaux est moins bien absorbé. **Pour faciliter l'absorption du fer et lutter contre les infections, faites appel à la vitamine C.** On connaît la réputation des **kiwis** et des **oranges**. N'oubliez pas le **chou-fleur** et le **brocoli** qui contiennent (pour la même quantité consommée) plus de vitamine C que les oranges. Le **cresson, l'épinard,** ou la **blette** vous apporteront également de la vitamine C qui vous aidera à affronter les rigueurs de l'hiver. **Boostez votre organisme avec une petite cure de magnésium.** Les **oléagineux** (noix et noisettes) et les **fruits secs** en contiennent. Pensez aux aliments à la fois riches en magnésium et compatibles avec une alimentation équilibrée comme la **blette, l'épinard, le fenouil, l'artichaut** ou le **brocoli**.

Vie associative et sportive

ALSH Plouneventer, St-Derrien, St-Servais

06.66.43.46.42

Salle polyvalente à Saint-Servais

Mercredi 7 décembre: *matin* : Boîte renversante ; *après-midi* : Relais enneigé

Mercredi 14 décembre : JOURNEE SPECTACLE Présentée par les enfants de l'Accueil de loisirs

Vacances de Noël: Espace de la Fontaine à Saint-Derrien

Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
Guirlande de sapins	Fenêtre en fête	Cartes pailletées	Bûche chocolatée	Table colorée
Père Noël en origami	Jeux d'hiver	Corbeille argentée	Christmas crackers	Mille et une histoires

L'Accueil de loisirs sera **fermé** du **lundi 26 décembre 2011** au **lundi 2 janvier 2012 inclus**

Animations Jeunes

10-15 ans

	Matin	Après-midi
Lundi 19	9h30/12h Jeux de société	14h/17h Multisports
Mardi 20	Mac Do / ciné : horaires à définir. 5€ pour le cinéma et 8 € en autogestion pour le repas	
Mercredi 21	9h30/12h Activité manuelle 2€	14h/17h15 Piscine. 2€
Jeudi 22	Marché de Noël et patinoire. Horaires à définir. 12€	
Vendredi 23	10h/17h Journée cuisine 5€	

Inscriptions le **jeudi 8 décembre** de **18h à 19h15** à **Ty an Oll**. Règlement sur place.

Comité de Jumelage

Séjour neige : Il se déroulera du **vendredi 10 au samedi 18 février 2012**

A l'heure actuelle nous avons déjà enregistré 51 inscriptions. Il nous reste encore 4 places. Si vous voulez partir ne tardez pas.

Les personnes qui souhaitent louer doivent se renseigner pour trouver leur propre location.

Office du tourisme Ventron 03 29 24 07 02 - Email OT-VENTRON@wanadoo.fr

Inscriptions et renseignements auprès d'Eliane et Dominique ROUDAUT au 02 98 20 90 93

Aventure

Comme le veut la tradition depuis maintenant plusieurs années, nous vous attendons le **samedi 3 décembre** de 9h à 12h (vente libre + réservation) et le **samedi 10 décembre** de 11h à 12h (vente sur réservation uniquement). Cette année encore, nous avons fait le choix de la variété Nordmann, les sapins vendus l'an dernier ayant donné satisfaction.

Pour vos commandes, merci de déposer le **coupon de réservation** ci-joint, accompagné de votre règlement, à la mairie, pour le **jeudi 1^{er} décembre** dernier délai.

✂-----
Nom : Prénom :

Souhaite réserver un sapin de :	Quantité :	Total :
1 m - 1 m 25 à 16 €€
1 m 25 - 1 m 50 à 20 €€
1 m 50 - 1 m 75 à 24 €€
1 m 75 - 2 m à 28 €€
	Soit un total de :€

Je souhaite venir le retirer le :

samedi 3 décembre

samedi 10 décembre

Bibliothèque « Le Chant des Syllabes »

Deux nouvelles recrues sont venues renforcer l'équipe bibliothèque, depuis quelques semaines : Laura et Manon, jeunes lectrices assidues.

Pour Noël, un nouvel arrivage de livres, jeunesse et adultes, seront bientôt en rayon. Les albums spécifiques de Noël, par contre, sont déjà dans les bacs.

L'équipe a mis en place un **questionnaire** concernant la bibliothèque dans le but de mieux connaître les désirs des adhérents et, par conséquent, améliorer le service. Il est donc important de le remplir. Ce document est à votre disposition.

RAPPEL : pendant les vacances scolaires, pas de permanence, les jeudi et vendredi

Tarif au 1^{er} janvier 2012: Abonnement individuel 15 euros
Abonnement familial 17 euros

LE PRIX « L'ARBRE A LIVRES » a démarré début novembre. Il est ouvert à tous les enfants de Plouneventer, adhérents ou non à la bibliothèque. Les enfants qui n'adhèrent pas ne peuvent emprunter que les livres du prix, les autres livres peuvent être consultés sur place.

L'équipe vous souhaite de passer de bonnes fêtes !

Vélo-Sport

L'assemblée générale du VELO SPORT s'est tenue le samedi 19 novembre à la salle Ty An Oll, en présence d'une trentaine d'adhérents et de Philippe HERAUD, maire.

Le président a relaté les manifestations de l'année écoulée et a ensuite donné la parole à la trésorière, Annie RIOU. Cette dernière a présenté le bilan financier du club qui laisse apparaître une situation saine.

Le club est composé de 41 adhérents, dont 11 féminines.

Les diverses manifestations proposées l'an passé ont toutes rencontré le succès : loto, brevet cyclo, sortie sur 2 jours à Guerlédan. A noter, en août, la participation de 3 adhérents : Lionel Bougier, Lucien Floch et Théo Le Gall, à la randonnée cyclotouriste PARIS – BREST – PARIS.

Date à retenir :

Samedi 3 décembre : le club se mobilisera pour le Téléthon, en proposant, conjointement avec le Club Oxygène, un relais trail – VTC, de 14 h à 16 h.

Samedi 28 janvier : loto

Dimanche 12 février : 1^{ère} sortie de la saison, suivie d'un cochon grillé,

Dimanche 18 mars : Rando VTT

Dimanche 6 mai : Brevet Victor Thoribé

Du 12 au 19 mai : Raid Plouneventer – Ventron

Théo LE GALL, le président, manifeste le souhait de se retirer du bureau.

Les membres du bureau se réuniront donc prochainement pour la constitution d'un nouveau bureau.

A l'issue de la réunion, les participants et leurs conjoints se sont retrouvés autour du pot de l'amitié, qui a été suivi d'un repas animé au restaurant « Les Voyageurs », dans une très bonne ambiance.

Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied

Evènements

Vendredi 2 décembre : à 16 h 45 à la salle polyvalente, besoin de bénévoles pour sécuriser le parcours de course du téléthon des enfants de l'école.

Samedi 3 décembre : à 13h30 à la salle polyvalente, besoin d'adhérents pour le relais et la marche du téléthon.

Samedi 17 décembre : à 13h30 au terrain de foot, préparation des parcours de la sortie nature, venez nombreux avec équipement.

Dimanche 18 décembre : Apéro et casse-croûte de Noël pour tous les adhérents et famille, vers 12h au local du terrain de foot (Inscription auprès de Solange LE CŒUR au 02.98.83.73.51).

Sortie nature 15 janvier 2012 : à Plouneventer, 10, 17, 25 km et marche (9h et 9h30).

Section Footing/Trail : Entraînement à 18h30 tous les mercredis.

Mercredis 7 et 21 décembre : entraînement à St Derrien autour du plan d'eau.

Mercredis 14 et 28 décembre : entraînement à Plouneventer au stade de foot.

Inter-clubs et autre sortie pour tous niveaux

Dimanche 4 décembre : **Morlaix** à 9h30 au stade Auréan : 10 et 16 km. Infos : 06 20 12 83 52 (inter club).

Lannilis foulée An Aberiou à 14h : 7 km et à 15h : 15 km. Infos : 02 98 04 02 00.

Dimanche 11 décembre : **Plouénan** à 9h30 : 9 et 16 km. Infos : 02 98 29 81 00 (inter club).

Samedi 17 décembre : **Plouénan** course de Noël à 16h : 2h de course. Infos : 02 98 69 50 30.

Dimanche 18 décembre : **St Vougay** à 9h 30 un Noël pour Flo : 8, 15 km et marche. Infos : 02 98 69 91 17 (inter club).

Samedi 24 décembre : à 10 h au terrain de foot sortie en commun pour découvrir le parcours de la sortie nature.

Société de chasse

Vendredi 9 décembre : Repas des propriétaires-bailleurs au restaurant « Au Bistrot des Saveurs » à 20h00.

Inscriptions pour le **2 décembre** au plus tard, auprès du restaurant (02 98 20 81 10), de Jean-Yves Goulaouic (02 98 20 44 64) ou de Jo Guéneuguès (02 98 20 82 70)

Club de Loisirs et Détente

Téléthon. Comme les années précédentes, le club participera au téléthon en organisant des concours de pétanque et de dominos, le **jeudi 1^{er} décembre** à 13h45. Ces concours sont ouverts à tous, adhérents ou non. Venez nombreux.

La totalité des mises (5 €, goûter compris) sera reversée à l'AFM.

Club de Volley-Ball

Vendredi 2 décembre : tournoi au profit du Téléthon à 19h30. 20 équipes de 6 joueurs. 18 € par équipe

Inscriptions par téléphone au 07.86.86.94.30 (Ewen) avant le mercredi 30 novembre

Restauration rapide sur place

Nouveau commerçant

Aux grés des fleurs

Jeune, dynamique et pleine d'idées, Julie KERMAREC vous accueille Aux grés des fleurs, votre nouveau fleuriste.

Plus qu'un métier, c'est une passion d'une dizaine d'années, Artisan fleuriste toujours à la recherche des dernières tendances et de l'esthétisme. Je vous propose des compositions originales en magasin ou sur commande pour tous les instants de votre vie.

Le magasin est ouvert **du mardi au dimanche** :

- Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Samedi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- Dimanche: 9h30-12h30

Ouverture mi-décembre

Aux grés des fleurs - 2 Ter rue de Mézarnou 29400 PLOUNVENTER - Tél : 02.98.83.08.01 - www.auxgresdesfleurs.votrefleuriste.fr

A noter dans vos agendas

★Théâtre : « Crampons et talons aiguilles » et « Bonne fête Suzette »

Vendredi 2 et samedi 3 à 20h30 ; **dimanche 4** à 14h30 : représentations théâtrales jouées au profit du C.C.A.S et du TELETHON, à l'Espace Sklerijenn. Entrée : 6 € ; -16 ans : 2 €.

★Vente de Sapins

Samedi 3 et samedi 10 : Vente de sapins organisée par Aventure, à Ty An Oll

★Spectacle

Vendredi 9 : Spectacle de fin d'année, organisé par l'Ecole, à l'Espace Sklerijenn

★Concours de dominos

Dimanche 18, organisé par la F.N.A.C.A., à l'Espace Sklerijenn.

Les P'tites Annonces

Offres / Recherches d'emplois

- **Assistante maternelle** dispose d'un agrément pour un enfant périscolaire ou non. Accepte toutes propositions. ☎02 98 25 84 42.

- **Assistante maternelle agréée**, cherche enfants à garder, libre de suite. Accepte même les périscolaire. ☎02 98 20 93 13 ou 06 77 13 79 94.

Immobilier

- **A vendre maison individuelle**, lotissement centre bourg, terrain 580 m². RdC : cuisine aménagée et équipée, séjour, 1 ch, wc, sde, garage/cellier ; étage : 2 ch, sdb/wc, grenier. ☎06 87 28 87 05.

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin-ploun@orange.fr pour le **vendredi 9 décembre**.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Seront publiés dans le bulletin, uniquement les offres et demandes d'emploi ainsi que les offres concernant les logements sur la commune.

Les autres annonces peuvent être déposées en Mairie pour affichage.

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.

TELETHON 2011

Jeudi 1 décembre : concours de dominos et pétanque organisés par le club de loisirs et détente ouverts à tous.

Vendredi 25 novembre à 20h30, samedi 26 novembre à 20h30, dimanche 27 novembre à 14h30, vendredi 2 décembre à 20h30, Samedi 3 décembre à 20h30, dimanche 4 décembre à 14h30 : Théâtre à l'Espace Sklerijenn, « Crampons et talons aiguilles » et « Bonne fête Suzette ».

Entrée : 6 €, 2 € pour les – de 16 ans. A l'issue de ces 6 représentations, un don sera fait au Téléthon.

Samedi 26 novembre :

A 14h00 : Dictée organisée par la bibliothèque à la salle Ty An Oll

Vendredi 2 décembre :

A partir de 14h30 :

- Vente de crêpes et de gâteaux. ***Nous faisons appel aux crêpières. Inscription en Mairie.***

A partir de 17h00 :

- Courses enfantines pour les enfants de maternelle, CP et CE1, encadrés par les parents.
- Lâcher de ballons, à la salle polyvalente

A 18h00 :

- Démonstration de hip-hop par le groupe Aventure à la salle polyvalente.

A 20h00 :

- Tournoi de volley à la salle polyvalente ouvert à tous par équipes de 6. (20 équipes maximum). Pour une meilleure organisation de la soirée, les inscriptions se font par téléphone pour le mardi 29 novembre, au 06.26.31.05.51. Début du tournoi à 20h00, sandwiches et buvettes sur place. Les frais d'engagement sont de 3 € par joueur. Les bénéficiaires seront intégralement reversés au Téléthon.

Tout au long de la soirée :

- buvette et casse-croûte.

Samedi 3 décembre :

De 10h00 à 12h00 :

- Cours de gym intergénérationnel organisé par le club de gymnastique et Aventure, pour tous, de 3 à 77 ans, et vente de gâteaux

De 14h00 à 18h00 :

- Ateliers ludiques au boulodrome organisés par La boule

A partir de 13h30 :

- Organisation d'un relais Trail – Marche (1,5 km) et VTT – VTC (3,5 km) par le Vélo Sport et Oxygène à travers la commune pour les adultes et enfants à partir de 12 ans. Départ de la salle polyvalente à partir de 13h30, participation 3 €.

A partir de 16h00 :

Démonstration de jeux bretons

De 16h00 à 17h30 :

- Concours de jonglage, proposées par l'ESP au terrain de foot
- Match de hand 1^{er} pas, organisé par La Flèche

Tout au long de la journée :

- Vente de compositions florales par l'association Art Floral de Plouneventer, à la salle polyvalente.